

Plan climat Grand Auch Cœur de Gascogne

"Passons ensemble à l'action engagée sur notre territoire", suggèrent les élus EELV du Grand Auch Cœur de Gascogne



Plan climat Grand Auch Cœur de Gascogne

Communiqué des élus écologistes

"Communes, industriels, citoyens, commerçants, artisans, entrepreneurs, associatifs, agriculteurs, aujourd'hui plus personne ne peut nier le changement climatique et les différentes crises (sociale, sanitaire, environnementale, économique) qui en découlent. Même si des accords cadre internationaux et nationaux ont acté la volonté d'agir, c'est aussi localement que nous devons faire le travail, avec un niveau d'exigence à la hauteur des enjeux. Notre feuille de route, c'est le Plan Climat (PCAET) qui pose de manière concrète les actions pour lutter contre le dérèglement climatique.

Porté par les élus écologistes EELV de la majorité, le Plan Climat engageant l'agglomération sur les prochaines six années, répond aux objectifs nationaux et régionaux dont les trajectoires de réduction énergétique sont ambitieuses, mais réalisables.

Les principales sources d'émission de gaz à effets de serre sur notre territoire sont les transports (36 %), le bâti (résidentiel, 23 %) et l'agriculture (21 %).

Autour de quatre axes (Résilience, Énergie, Mobilité et Alimentation), plus de soixante actions accompagnent l'agglomération dans sa transition énergétique et écologique. Un focus sur celles qui nous semblent prioritaires, parce que ancrées dans notre quotidien :

- l'aménagement du territoire avec un travail sur le foncier incluant la préservation des espaces naturels et agricoles et une cohérence qu'il faut construire à l'échelle de l'agglomération (Atlas de la Biodiversité, installation d'énergies renouvelables, structuration de la filière agricole bio/locale, multimodalité, redéfinition des zones vouées à l'habitat et au développement économique) ;
- Le gaspillage qu'il soit alimentaire, lié à des produits de consommation ou à l'énergie (repas dans les cantines, économie circulaire, maîtrise dans l'utilisation de l'électricité et efficacité énergétique dans le choix des équipements) ;
- La lutte contre la précarité énergétique (réhabilitation des bâtiments) ;
- Le développement de sources de production d'énergie renouvelables (de 16 % aujourd'hui à 32 % en 2030) ;
- L'information et la sensibilisation (avec les acteurs engagés du territoire).

Nous alertons les élus communautaires de l'urgence de la transition écologique et des besoins financiers et humains nécessaires à la réussite de ce Plan Climat. Pour la santé du territoire, qu'elle soit sociale, économique, environnementale, donnons-nous les moyens d'agir en plaçant le **climat** au cœur de toutes nos politiques publiques".

Signé par : Bénédicte Mello, Nadia Baïtiche Moine, Rui Olivera Santos, Henri Chavarot